

PROTOCOLE MALADIES

Voici un récapitulatif des maladies les plus courantes en structure parascolaire et les démarches à suivre afin d'éviter toute contamination dans la collectivité.

Nom	Conduite à tenir
Angine virale Etat grippal Gastro-entérite Varicelle Molluscums	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet. (Pas de fièvre, pas de fatigue aigüe, pas de vomissements, etc.)
Poux	Accueil normal dès que le traitement est instauré. Merci de nous avertir !
Rougeole	Retour possible 4 jours après le début de l'éruption.
Scarlatine Angine à streptocoques	Retour possible après 48 heures de traitement antibiotique si l'état général de l'enfant le permet.
Conjonctivite bactérienne	Eviction, retour selon avis médical (certificat médical demandé).
Maladie « pied-mains-bouche »	Eviction 3 jours.

Nous avons bien conscience qu'il n'est pas toujours facile de se libérer de ses obligations professionnelles pour garder son enfant malade, cependant une contamination au sein de la collectivité peut poser de réels problèmes d'organisation. Il est impératif de stopper le plus rapidement possible la propagation des maladies.

Au besoin, la Croix-Rouge propose un système de garde à domicile pour les enfants malades vous trouverez les informations sur le site internet : <https://croix-rouge-ne.ch/services/garde-enfants-a-domicile/>

Merci de votre compréhension.

Boudry, octobre 2024